

Nos fêtes du bois

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **60 (1922)**

Heft 31

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-217381>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE
PARAISSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie **PACHE-VARIDEL & BRON**, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE et dans ses agences

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

On peut s'abonner au *Conteur Vaudois* jusqu'au 31 décembre 1922 pour

2 fr. 50

en s'adressant à l'administration
9, Pré-du-Marché, à Lausanne.

ARMOIRIES COMMUNALES

Premier a des armes parlantes : un prunier au naturel (en patois *premi*) chargé de fruits bleus se détache sur un fond divisé verticalement, blanc et rouge, qui rappelle les couleurs des armoiries de Romainmôtier, dont dépendait *Premier*.



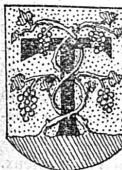
Rances aurait retenu les armes des prétendus seigneurs de Valeyres, les seigneurs de Gallera : un cep de vigne verdoyant portant quatre grappes de raisins rouges et montant autour d'une colonne d'or sur un fond d'argent, ce qui, entre parenthèses, est peu héraldique.



St-Prex. — Le *Conteur* a publié que les armes de *St-Prex* consistaient en une fleur de lys d'argent sur un champ noir; dès lors, cette commune a modifié le champ de son écu en décrétant qu'il serait désormais rouge. C'est moins deuil, mais pas plus esthétique.



leurs et la croix rappellent que *Signy* fut donné à l'abbaye de *St-Maurice* en 1017, par *Rodolphe III*. Ces couleurs sont aussi celles de *Nyon*, chef-lieu du district dont *Signy* fait partie.



Tartegnin. — Cette commune du district de *Rolle* a un écusson d'or, dont la partie inférieure est occupée par une terrasse verte, de laquelle s'élèvent deux ceps de vigne au naturel chargés de quatre grappes de raisins d'argent, montant autour d'un tau noir, planté dans la terrasse sus-dite. Un tau est une figure héraldique qui a la forme d'un T (la lettre T, en grec, se prononce tau); on la nomme aussi croix ou béquille de *St-Antoine*, parce que *St-Antoine*, qui guérissait les boîtes, était fréquemment invoqué dans la célèbre abbaye de *St-Antoine* en *Dauphiné*. Peut-être aussi ce tau est-il autre chose qu'un vulgaire T, initiale du mot *Tartegnin* ?

Mérine.



BOURI

BOURI étai on pandoure, que l'avai adi oquie à rebriqua. Ti lè quieinze dzo, tsandzive de maître. Lè fasai tote que lè bonne. Lè dzein desant de Bouri : « Va tant pllian à l'ovradzo, que sarai bon por alla queri la mort ài retso : n'arreverai omète pas tant tou. » Le desant assebin : « Bouri n'a rein que lo mor de bon. Tot cein que bai lai fa venin. » Faut pas itre maulèbahia, ora que vo cougnâte Bouri, se fasai dai iadzo dai cavilhie. Porri vo z'ein contà de li dai z'histoire tant qu'à la *Saint-Djan*, mà faut pas vo z'eimbetà trão grandneten avoué cli Bouri. Vu tot parai vo z'ein dere duve.

Bouri l'avai travaillé onpa senanna ài fein vè *Dzigue* à la *Percllousse* iò n'avai rein fè que fère einradzi. A la fin, lo deçando, *Dzigue* dit dinse à Bouri :

— Ein è prão de té. Dai dzein quemet tè foudrai lau fère quemet on fà ài tavan : lau betà la butse et lau peindre, derrà, on écriteau iò sè derrai : « Bon po fère de la granna de pandoure et de schalwè. » Pot-mè lo camp d'iquie et qu'on tè revaye jamé, caïon que t'i !

Mon Bouri s'ein va medzi sa dzornà ao cabaret. Mà lo leindeman pè vè mïdzo, ie sè peinsie que la dzornà sarai granta se pouève pas se betà oquie derrai lè tètè et sè repaitre on bocon. M'einlèvai se s'eimmode pas vè *Dzigue*, iò l'étant justameint ein train de medzi la soupa, de la soupa ao tserfouillet que cheintai adrai bon. La porta de l'allàie étai justo eintrebècha on bocon. Bouri sè décide dan. Fiè trài coup avoué lè nelhie dao grand dai, que, ma fai, *Dzigue*, que savai pas co fièsai lai crie :

— Eintrà !

Bouri eintre dedein. *Dzigue*, quand l'è que vai que l'étai Bouri, lai fa dinse :

— Quemet ? l'è oncora tè ?

Et Bouri, tot bounameint l'a repondu :

— Oi, l'è mè, et, se vo m'avai pas crià d'eintrà, n'aré jamé oussà reveni dinà !

Et Bouri l'a z'u sa soupa ao tserfouillet !

Bouri l'avai étà d'obedzi de passà son écoula de militéro et assebin de fère « son camp de Bière à Thoune », quemet desai, duque l'étai dein lè tringlò. L'étai adi de corvée et cein sè pouève pas àotrêmeint. Adan, vaitcé qu'onna demeinde la matenà, lo capitaino lo crie po lai allà queri onna pucheinta salàie ao fremàdzo vè lo bolondzi. L'étai po lè dhiz'hàore ài précau. Bouri lai va, preind la salàie bouna tsauda. L'è cein qu'acheintai bon ! tonnerro de Mordze ! cli fremàdzo bin couet que fomnève et que la foumère vègnai dein lè nari à Bouri. Lo pouro Bouri ne lai put pas mé resistà. L'eimponne son couff de militéro, sè cope on boqueten de cliia salàie que l'allève du lo maitet

¹ Galérien.

tant qu'ao revond : onna feinna lètse quemet on drà de quegnu, justo po pouai agottà. Mà, po qu'on ne pouève pas vère la cavilhie, avoué son couff, ie remet on bocon de fremàdzo su la pllièce que l'étai via, ein embardoufflieint tota la tâtra que, ma fai, on lai vayai rein, à cein que sè peinsève Bouri. Et pu ie va vè lo capitaino, aprì que sè fut bin relètsi lè potte. Lo capitaino que l'avai einvità sè z'ami, l'étai tot contèint de clii tant galé quegnu ao fremàdzo et vao lo partadzi. Mà ne réeuse-te pas que son couff va justameint à la mima pllièce iò l'avai passà lo couff à Bouri et la cavilhie à Bouri l'a étà décelàie. Lo capitaino lai fa :

— Ah ! l'è dinse ! Bouri ! eh bin ! te sarì einclliou quarante-houit hàore doureint.

Adan mon Bouri va vè lo quegnu. mèsoure avoué lè dai la lètse que l'avai medzi et porte cliia mèsoura, tot lo conto dao revond ein compteint : « Ion, dou, trài, quatre, cin... » bin llien, bin llien, que lo capitaino lai dit :

— Que fà-to quie, Bouri ?

Et Bouri l'a de :

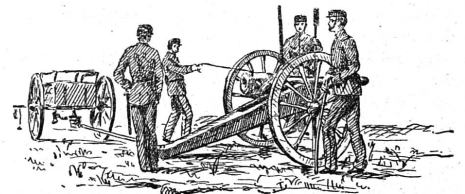
— Ie conto quie que, se l'è quarante-houit hàore po clii lètson, se l'avè medzi tot lo quegnu, ie sarì einclliou à perpètuità !

Marc à Louis, du *Conteur*.

A la campagne ; idylle. — Mon ami, je vous en supplie : ce n'est pas pour moi que je me plains de votre affreux cigare, c'est pour mes roses.

— Ah

— Vous les faites tousser !



NOS FÊTES DU BOIS

LA vie est faite de contrastes. Il semble qu'il ait suffi au Comité des Anciens-Moyens de prévoir la tenue de la fête du 8 juillet par quelque temps qu'il fasse pour que celui-ci fût d'une beauté exemplaire, sauf la carette au retour, sur la Riponne et devant la pinte Besson, siège de l'Etat-major. De bon matin, avant six heures, dans un calme tonique, tout à coup résonne la Diane, jouée par d'anciens cadets, juchés sur une automobile des plus modernes et dirigée par l'insurpassable Marc Chamot. A huit heures, tout le monde — c'est-à-dire une centaine, il faut toujours compter avec les flemmards et les absents, excusés ou non — est sur la promenade de Derrière-Bourg. On est venu de Gryon, de Winterthur, de Paris, et en avant, marche ! Un fin tambour-major en redingote — c'est bien porté aujourd'hui — nous conduit à la victoire. Les bannières flottent. Notre dévoué doyen, l'ancien député Charles Borgeaud, porte le même drapeau qu'en 1868 il présentait de la part de l'Ecole moyenne au tir cantonal de Lausanne qui, soit dit en passant, connut aussi les averses, maigre consolation pour les Bellerins. La fanfare nous grise de souvenirs, on nous jette des fleurs, et d'un pas allègre, tous montent le Chemin-Neuf; ils ont pro-

mis — et ils tiennent leur parole — de ne s'arrêter qu'au bois de Sauvabelin, où les saluent des salves d'artillerie, où surtout ces si jolis petits Mores enrubannés et peinturlurés les attendent, prêts au sacrifice, comme au temps jadis. C'est incroyablement ce qu'un être en carton peut supporter d'avaries. Qu'il se garde bien de se transformer en chair et en os, s'il veut persévérer dans la patience et la résignation.

Un des plus jolis moments de la journée a été celui où, alors que nous en étions aux fameuses tartelettes, l'arrivée sous la cantine, de la musique des jeunes cadets, dirigée avec amour par l'excellent papa Rossat. Ce contact entre vieux et jeunes est l'une des plus belles choses qu'on puisse rêver dans une pareille ambiance, alors que les soucis de l'heure ont disparu, que l'on est précisément en train de reconstituer par la parole ce que les yeux vont voir. Les jeunes saisiront cela plus tard.

Les Anciens-Moyens ne sont ni orateursphobes ni discoursmanes, ils disent ce qu'il faut dire. A l'assemblée, au Village suisse, le Comité a été réélu contre son gré et pour bien marquer qu'on est content de lui, du président Margot et de tous ses collaborateurs. Je n'ai pas besoin d'ajouter que le toast à la patrie, de l'avocat Sidney Schopfer, fut vibrant et que si l'on regretta l'absence du Conseil d'Etat, occupé de différents côtés, on se félicita des compliments de M. le syndic Freymond et surtout d'un certain Dézaley qui fortifie le cœur. Ce serait, enfin, manquer à la courtoisie la plus élémentaire que de ne pas souligner le joli geste des Anciens-Collégiens venant, par l'intermédiaire du pasteur Curchod, offrir aux Anciens-Moyens une seconde coupe dans laquelle on a bu avec émotion, tandis que les tangos allaient leur train — les tangos ! un mot et une chose que ne nous enseignait pas Lovetti.

Bref, tout s'est bien passé. Malheureusement, quelques jours après, la vraie fête du Bois, celle des Ecoles primaires, a eu le sort qui devait atteindre la journée des Abbayes au tir cantonal de Bex. Nous en sommes un peu confus et souhaitons une revanche éclatante aux uns et aux autres. Mais le mauvais temps a ceci de bon : qu'il fait apprécier le soleil, dont nos paysans se plaignaient ces jours passés. Il n'en est pas moins vrai que ceux qui ont assisté au cortège des primaires — spectacle unique en son genre — ont littéralement souffert à la pensée que tout ce joyeux petit monde s'en allait au devant d'une on-dée progressivement agressive.

Et voilà que deux jours après, la fête du Bois des colléges réussit triomphalement, elle ! On n'a pas eu besoin, comme autrefois, de redescendre en ville et d'organiser le bal dans la salle du Casino-Théâtre. C'est comme cela ! La chance, voilà ce qui nous mène par le bout du nez... Ou la malchance, pour mieux dire, car quand tout va bien, il n'est pas question de chance : c'est si naturel que tout aille bien ! Et puis tout est bien qui finit bien. La série des picoulets s'est déroulée avec une exubérance que rien ne contrariait, pas même les autos de la place de St-François, où ils sont restés bien gentiment en place ; il est vrai qu'ils attendaient des clients. Puis, les longs monômes, évocation des coraules, se glissaient à Old India pour de là se rendre chez Gugel, au Café de la Paix... ailleurs encore.

Jeunesse, je te félicite. Tu as de bons jarrets, de l'entrain, le diable au corps. Puisse-tu plus tard... bien des années plus tard, revivre et comprendre à ton tour le souvenir de ceux qui t'ont mené là-haut !

Un Vieux-Moyen.

P. S. — Ah ! nous avons oublié de dire que plusieurs anciens-moyens avaient emprunté aux jeunes leurs bennes ou en avaient acheté de neuves pour la circonstance et mieux se mettre dans le stimmung.

COMME ELLES DEVIENNENT IMPOSANTES, NOS AUTORITÉS !

(Troisième lettre ouverte à ma cousine.)

Ma chère Odette,

Monsieur Aloys Fornerod vient de publier dans la *Tribune de Lausanne* du 25 juillet un article intitulé : « Un impôt scandaleux », article que je vous engage à lire. Il vous apprendra que nos autorités invitent les musiciens à payer un impôt sur leur instrument de travail. Avec Monsieur Fornerod, vous estimerez assurément cette mesure injuste, et vous vous élèverez contre elle.

Attention, ma cousine ! ne vous pressez pas de critiquer ; à mon exemple, pensez avant de vous indigner, demandez-vous dans quel but nos autorités agissent d'une semblable façon et votre mauvaise opinion, je vous l'affirme, s'évanouira.

Pour ma part, en creusant le sujet convenablement, je suis demeuré convaincu de ceci :

Nos autorités, mues par une pensée noble, rêvent de développer à Lausanne le sens artistique.

Non contentes de placarder dans la cathédrale un superbe vitrail, elles essayent encore de pousser la population rébarbative à l'admirer. D'où les réflexions suivantes faites en haut lieu :

1° La musique adoucit les mœurs.

2° Le vitrail est d'un goût barbare.

3° Supprimons alors l'adoucissement des mœurs, ce qui portera le peuple à s'extasier devant l'œuvre de Monsieur Poncet.

4° Tentons donc de supprimer la musique.

Cette logique impeccable mérite, n'est-il pas vrai ? notre admiration respectueuse.

Le problème posé, il faut le résoudre. De nouveau nos autorités, gens sensés, ont fait les réflexions suivantes :

1° Les musiciens, contrairement aux marchands de conserves, ne possèdent pas la richesse.

2° Ecœurions-les.

3° Flanquons-leur donc un impôt sur les pianos ; peut-être dégoûtés, lâcheront-ils leur métier et viendront-ils heureusement grossir le nombre des chômeurs, ce qui, au point de vue artistique, semble fort réjouissant. En effet, vous ne l'ignorez pas, beaucoup de chômeurs fréquentent les cinématographes, mais comme le cinéma constitue un art, ils encouragent, sans même s'en douter, le développement artistique.

Seules nos autorités étaient capables de réfléchir aussi profondément et d'élaborer d'aussi profondes conclusions.

Citoyens, (citoyennes), soumettons-nous humblement aux décrets de ceux qui nous dirigent, de nos anges-gardiens !

Musiciens, enlevez l'intérieur de vos pianos, cela vous fournira une caisse où placer vos pommes de terre, vous la détruirez plus tard, quand viendra l'impôt sur les caisses.

Ma cousine, ne nous révoltons point contre nos autorités, car elles ont parfaitement raison de nous couvrir d'impôts.

N'oubliez pas que plus quelqu'un en impose, plus il est respecté, et nos autorités doivent être respectées.

Conscients de leur responsabilité et de leur dignité, nos magistrats se montrent nécessairement imposants. A nous il nous suffit de nous dévoiler impotents et de nous taire. D'ailleurs le silence est d'or, c'est une consolation.

Au revoir, ma cousine, je vous embrasse mille fois toute la famille, comme vous êtes huit, cela vous fait 125 baisers à chacun, une somme considérable en couronnes !

André Marcel.

Une réponse. — Papa, qu'est-ce que c'est que tomber de Charybde en Scylla ?

— C'est aller chez un dentiste quand on a mal aux dents.

Atroce. — Vous connaissez le titre du dernier ouvrage de X...

— « Ce qui ne meurt jamais. »

— Tiens ! c'est assez joli ; ce doit être même un peu philosophique.

— Oh ! non. C'est l'histoire de son oncle.

LA CHEMISE

ROBERT Giron est arrivé, avant l'orage, à la cabane de Chanrion. Selon son habitude, il a mis en ordre le local, nettoyé les marmites, balayé le plancher et posé des vitres neuves aux fenêtres. Les coups de tonnerre s'espacent de plus en plus. La pluie, qui tombait avec force, tout à l'heure, diminue d'intensité et les brouillards glacés montent de la vallée. Il sera sûrement seul pour passer la nuit dans la cabane.

Brusquement la porte s'ouvre et un jeune homme paraît sur le seuil, suivi d'une dame.

Fermez donc la porte, crie Robert, vous faites des courants d'air !

Ce sont de jeunes mariés en voyage de noces. Leur costume de touriste, qu'on devine tout neuf, est ruisselant. Mais déjà la petite dame ôte son bonnet blanc et arrange ses cheveux blonds.

Tous deux s'approchent du feu que Robert vient d'allumer et enlèvent bandes molletières et souliers de montagne, pour chauffer les pittoresques pantouffles de la cabane.

— As-tu pris des chemises de rechange, dit le mari à sa femme ?

— Pourquoi en aurais-je pris, dit celle-ci de mauvaise humeur ? Tu m'as parlé d'une promenade à la montagne et voilà dans quel état nous sommes ! Tous nos bagages sont à Lourtier, tu le sais bien !

Robert croit qu'il est de son devoir d'intervenir. Que diable ! la lune de miel doit durer encore quelques jours au moins.

— Ecoutez, madame, dit-il de son ton calme, j'ai là, dans mon sac, une chemise en coton. Si vous la voulez, elle est à votre disposition. Evidemment, elle n'a rien d'élégant, mais à la montagne, vous savez, on s'arrange comme on peut.

— Vous êtes bien aimable, monsieur, répond le mari, et je crois que vous avez raison.

Puis se tournant vers sa femme :

— Ecoute, Henriette, tu vas monter dans le dortoir et changer de linge au plus tôt. Je crains que tu ne prennes froid.

Mais Henriette n'est pas contente. Elle fait une petite moue d'enfant gâtée.

— Comment ? tu veux que je mette cette chemise ? Mais elle est trop grosse, trop longue et n'a ni dentelles, ni broderies ! Jamais je n'oserais enfiler cela. Ce n'est pas une chemise, c'est un sac !

— Ecoute, ma chère, reprend le mari avec autorité, nous sommes à la montagne et nous n'avons pas le choix !

Robert qui, par discrétion, s'est éloigné sous prétexte d'activer le feu, n'a pas perdu un mot de la conversation. Il est un peu vexé qu'on assimile sa chemise de coton à un vulgaire sac. Mais il se tait, sachant depuis longtemps que les jolies femmes ne respectent rien, non rien, pas même les chemises de coton des messieurs serviables.

Cependant, Madame Henriette gravit le petit escalier de bois et, pendant qu'elle fait sa toilette, les deux hommes préparent le potage, vident les sacs et mettent la table. Une épaisse vapeur s'élève des vêtements qui séchent autour du poêle. L'eau chante dans les casseroles et une bonne odeur de café noir se répand dans la chambre. Dehors le vent fait rage et la nuit tombe sur la cabane perdue dans son cirque de rochers.

La soirée fut très gaie. On fit connaissance, tout en savourant un de ces plantureux repas comme ceux qu'on prépare soi-même dans la haute montagne. Après la pipe, les cigares et le café noir, on s'en fut dormir sur les matelas, non loin du poêle qui continuait à répandre sa bonne chaleur.

Au matin, le soleil se leva dans un ciel radieux. Les jeunes mariés prirent congé de leur hôte d'un jour et s'en allèrent achever leur voyage de noces, chez eux, dans leur appartement de la rue Léopold Robert, à La Chaux-de-Fonds.

Comme il les quittait, après les avoir accompagnés, pendant une heure, sur le chemin du retour, Robert Giron leur dit :

— Quant à la chemise, vous n'avez qu'à me l'envoyer à Y,

